

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

18 MARS 2021

Nombre de Conseillers L'an deux mil dix vingt et un
En Exercice : 19 Le 18 mars
Présents : 17

Pouvoirs : 2 Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au gîte sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mars

Présents : Jean Pierre NANDILLON - Francis NOUHANT – Martine HEUSTACHE Daniel DURIS - QUILLON Sylvie – VERT Martine - LUGNOT Laurent – RIVRON Cécile – HUET Joël – MAILLOT Edwige – CHARDERON Pascal – MOUSSEAU Michel – MOREAU Patricia - ROUET René – SOULAIRE Sophie - DAIGUSON Patrick - LAFORET Fabienne – THOMAS Guy.

Absente excusée : – Michèle PERRIN donne pouvoir à Martine HEUSTACHE

Fabienne LAFORET est nommée secrétaire de séance

Approbation du PV du conseil municipal du 3 décembre 2020 à l'unanimité

01032021 - Modification des statuts de la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la modification des statuts ci-annexée de la Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse visant à intégrer la compétence :

« Prestation de balisage du GR R de pays et du « sentier emblématique » de chaque commune »

Conformément à la réglementation du Code Général des Collectivités Territoriales.

02032021 - Remboursement achat à Monsieur le Maire

A l'unanimité, le conseil municipal décide de rembourser la somme de 79 €uros 98 (soixante-dix-neuf euros quatre-vingt-dix-huit centimes) à Jean-Pierre NANDILLON, maire. Remboursement relatif à l'acquisition de deux aspirateurs chez LIDL pour notre service entretien, ce fournisseur n'acceptant pas le paiement par mandat administratif.

03032021 - Plan de financement DETR et FAR acquisition tracteur

A l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le plan de financement ci-dessous pour l'acquisition d'un tracteur ;
- et sollicite l'Etat et le Département pour subventions DETR & FAR

MATERIEL	DEPENSES HT	RECETTES	
TRACTEUR	37 250.00	FAR 30%	11 175.00
		DETR 40 %	14 900.00
		Autofinancement	11 175.00

04032021 – Plan de financement DSIL Chaudière gîte

A l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le plan de financement ci-dessous pour l'acquisition d'une chaudière ;
- et sollicite l'Etat au titre de la subvention DSIL

MATERIEL	DEPENSES HT	RECETTES	
CHAUDIERE	10 724.41	DSIL 40 %	4 289.76
		Autofinancement	6 434.65

05032021 – Plan de financement amende de police

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de poser un miroir rue Roger Cazala et avenue du Vivier RD48 ainsi qu'un radar pédagogique à alimentation solaire rue du Gourdon

A l'unanimité, le conseil municipal

- approuve le plan de financement ci-dessous pour l'acquisition de deux miroirs et un radar pédagogique à alimentation solaire ;
-
- et sollicite le Département au titre de la subvention amendes de police

MATERIEL	DEPENSES HT	RECETTES	
2 miroirs et radar pédagogique	3 213.45	Amendes de police 30 %	964.03
		Autofinancement	2 249.42

06032021 – Installation d'une unité de méthanisation sur la commune de CIRON

Monsieur le Maire rappelle qu'en vue de l'exploitation d'une unité de méthanisation relevant des rubriques 2781-1 et 2781-2 de la nomenclature ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), au lieu dit « La Pièce des corniers » situé sur la commune de CIRON, une partie de notre commune est concernée par les risques et inconvénients dont l'établissement peut-être la source dans un rayon de 1km autour de l'installation concernée ou par l'épandage du digestat et ouvrage de digestat, de ce fait il convient de soumettre pour avis ce dossier en application de l'article R.512-46-11 du Code de l'Environnement.

Monsieur Laurent LUGNOT, membre du conseil municipal intéressé à l'affaire ne prend pas part au vote selon les dispositions de l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par 18 voix pour, 1 abstention (Laurent LUGNOT), le conseil municipal émet un avis favorable à l'Installation d'une unité de méthanisation sur la commune de CIRON.

07032021 – Installation d'une unité de méthanisation sur la commune de CIRON

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu la Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement,

Vu la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la Loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 relative à la généralisation du R.S.A.

Vu le règlement intérieur du Fonds d'Aides aux Jeunes en difficulté adopté en date du 15 janvier 2020, annexé au Règlement Départemental d'Aide Sociale,

Vu le règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement adopté en date du 15 janvier 2021

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : La commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté pour l'année 2021.

Article 2 : Un financement sur la base de 0.70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur notre territoire est approuvé soit **70.70 €**.

Article 3 : La commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2021.

Article 4 : Un financement sur la base de 1.66 € par résidence principale est approuvé soit **1 445.86 €**.

Article 5 : Ces sommes seront versées au compte du département.

08032021 – SPA participation 2021

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le versement au titre de sa participation aux frais de fonctionnement de la Fourrière Départementale Animale pour l'exercice 2021 la somme de **1 173.69 Euros T.T.C.** soit 0.63 € x 1 863 habitants.

09032021 - Vente parcelle à Mr Mme BERRICHI Fawzi

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de vendre la parcelle cadastrée AR0002 d'une superficie de 2 970 m² lieu dit : Les Francs au prix de 850 € en précisant qu'une servitude d'eau potable est existante sur le terrain.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Notaire retenu Maître DELILLE situé 8 rue du Rempart 23800 DUN LE PALESTEL.

Séance levée à 21 heure 40

Jean-Pierre NANDILLON

